

Logo de l'établissement	Boîte à outils SSIAD	Date de création :
	Fiche de fonction du « Référent Médicaments »	Date de mise à jour :

Compte tenu de la diversité des structures, ce document est à adapter à l'organisation du SSIAD (des mentions peuvent être complétées, déplacées, supprimées, ajoutées).

## Rôle

Au sein de la structure, le « référent médicaments » participe à l'organisation de la prise en charge médicamenteuse (PECM) des patients et à la prévention des erreurs médicamenteuses.

## Missions socles

Les missions principales du « référent médicaments » sont :

### 1/ Gestion documentaire :

- ✓ Participation à la **rédaction** et à la **mise à jour** des **procédures** concernant le **circuit** du médicament au sein de la structure.
- ✓ **Archivage** des procédures PECM.

### 2/ Communication :

- ✓ **Organisation ponctuelle d'actions de formation/sensibilisation** du personnel intervenant au cours de la prise en charge médicamenteuse.
- ✓ **Diffusion** des procédures PECM en vigueur (par ex : affichage), **conduite** des actions pour les faire connaître.

### 3/ Logistique :

- ✓ **Recherche de partenariats, rédaction et mise à jour des conventions avec HAD, équipes mobiles, Pharmacies d'Officine, etc.**
- ✓ **Coordination avec les pharmaciens d'Officine** : centralisation des ordonnances, planification du renouvellement des ordonnances, transmissions des ordonnances à l'Officine du patient, gestion des ruptures de parcours (modifications de traitement, nouveau prescripteur, retours d'hospitalisation), etc.

### 4/ Gestion des risques :

- ✓ Traitement des **vigilances sanitaires** descendantes (ex : retrait de lot d'un médicament), en coordination avec le pharmacien référent.
- ✓ Participation à la **gestion des événements indésirables** et des **erreurs médicamenteuses** : sensibilisation des équipes à la déclaration, analyse des déclarations, animation de CREX et proposition d'axes d'amélioration.
- ✓ Participation à l'**analyse des risques a priori** par exemple avec l'aide de l'outil d'autodiagnostic MediSSIAD.

## Autres missions (selon organisation)

Dans le cas où le « référent médicaments » est également identifié comme référent de structure, il peut également être amené à assurer les missions suivantes :

- ✓ **Contrôle de la contractualisation entre chaque patient et le SSIAD sur le circuit du médicament.**

- ✓ **Réception** des livraisons de produits de santé : conformité de la réception et stockage approprié (étiquetage).
- ✓ **Organisation de la signature du mandat de préparation par le patient et transmission au Pharmacien d'Officine en cas de Préparation des Doses à Administrer.**
- ✓ **Organisation du contrôle de la conformité des piluliers** réceptionnés en cas d'activité externalisée.
- ✓ **Organisation du transport des piluliers** réceptionnés en cas d'activité externalisée.
- ✓ **Organisation du retour des médicaments non utilisés, des périmés, des retraits de lot, etc.**
- ✓ Gestion des stocks de produits de santé (ex : kit de pansement) : contrôle périodique du stock (qualitatif/quantitatif), gestion des **périmés**.
- ✓ Organisation de la gestion des déchets liés aux soins.
- ✓ **Bonne tenue des équipements de stockage ou de dépôt** type armoire, réfrigérateurs... (hygiène et rangement).
- ✓ **Déclaration** des non-conformités constatées et des événements indésirables.

## Position dans la structure

---

Statut professionnel : IDE, IDE coordonnateur, Responsable de structure.

Coordination avec les médecins, soignants, pharmaciens, et référent qualité de la structure.

Articulation de la fonction de « référent médicaments » avec son poste au sein de la structure.

## Compétences et qualités souhaitées

---

Etre communicant et pédagogue.

Savoir s'adapter à l'environnement multi-professionnel et humain.

Savoir mobiliser autour de projets.

Développer la culture qualité.

Etre formé à la notion d'événement indésirable médicamenteux, et à l'animation de CREX.